

TERRITOIRES du social

ACTES

unocas

MAI 2020 • N° 508 • 9 €

16

INTERVIEW

***“La convergence
de l’écologie et
du social n’est
ni spontanée,
ni automatique”***

GÉRAUD GUIBERT

PRÉSIDENT DE LA FABRIQUE ÉCOLOGIQUE

ON EN PENSE QUOI

10

2020, ANNÉE ZÉRO

FOCUS

13

ENVIE AUTONOMIE,
DONNER UNE SECONDE VIE
AU MATÉRIEL MÉDICAL

DOSSIER NATIONAL

20

DÉVELOPPEMENT DURABLE :
DE L’INTERNATIONAL
AU LOCAL

GUIDE DE L'ÉLU MUNICIPAL CONFINÉ

GRATUIT



2020

CONSEILS MÉTHODOLOGIQUES POUR GÉRER AU MIEUX LA CRISE SANITAIRE ET VENIR EN AIDE À VOS CONCITOYENS EN RESPECTANT LES RÈGLES DE CONFINEMENT

► à télécharger sur <https://reussirmonmandat.unccas.org/guide-durgence-de-lelu-municipal-confine/>

unccas

UNION NATIONALE DES CENTRES COMMUNAUX ET INTERCOMMUNAUX D'ACTION SOCIALE

DOSSIER DU MOIS

Développement durable : de l'international au local



16

16

INTERVIEW

Géraud Guibert
Président de
La Fabrique
Ecologique

L'ACTION SOCIALE AU NATIONAL

6

TOUS MOBILISÉS
**L'urgence est
notre métier**

9

LA FABRIQUE DES
CCAS/CIAS®

**Communiquer et
valoriser son projet**

10

ON EN PENSE QUOI
2020, année zéro

13

FOCUS
**« Envie Autonomie »,
donner une
seconde vie
au matériel médical**

20

DOSSIER DU MOIS
**Développement
durable :
de l'international
au local**



10

L'ACTION SOCIALE AU LOCAL

21

♥ EYBENS ♥
**Une épicerie
autogérée, solidaire
et en circuit-court**

22

ENTRETIEN
**« La lutte contre le
gaspillage alimentaire
la lutte contre la
précarité dans un
cercle vertueux »**

23

THONON
**Alimentation,
concilier volonté
politique et
injonctions
paradoxaes**

24

DIJON & ANGERS
**Intégrer les
nouvelles mobilités**

25

COMMUNE DU PELLERIN
**Un minibus partagé
pour changer
d'horizon**

26

LOOS-EN-GOHELLE
**Quand transition
rime avec
implication
des habitants**

28

INTERVIEW
**Comment les élus
peuvent-ils
sensibiliser et
impliquer les
citoyens, notamment
les plus fragiles,
à l'enjeu
environnemental ?**

29

JURIDIQUE
**La protection de
l'environnement
dans l'achat public**

30

EUROPE
**Les territoires locaux,
acteurs majeurs des
transitions écologiques
et durables**

La qualité du service à la personne est votre priorité. Nous saurons vous accompagner.

Notre logiciel PTV Route Optimiser vous permettra **d'optimiser les déplacements et les plannings de votre personnel itinérant** en réduisant

- ▶ la pression sur les aidants qui disposeront de plus temps auprès des bénéficiaires
- ▶ le nombre de kms parcourus et donc l'empreinte carbone
- ▶ le coût au profit d'autres services de la collectivité

Plus de 200 villes et établissements publics en France utilisent PTV Route Optimiser afin d'optimiser la gestion des plannings des équipes itinérantes et leurs déplacements.



Pour en savoir plus

www.ptvgroup.com/fr/solutions/produits/ptv-route-optimiser/

PTV Group

Immeuble Les Miroirs - Bât. C
18 Avenue d'Alsace
92091 Paris La Défense Cedex
France

Tel. +33 (0) 1 30 75 75 75
Fax : +33 (0) 1 30 75 75 76
E-Mail: info.fr@ptvgroup.com
<https://www.ptvgroup.com/fr>

QU'EST-CE QU'ON ATTEND POUR ÊTRE HEUREUX ?



Il n'y a aucun lien entre le développement durable et le social ! Cette affirmation catégorique vous semble infondée ? Sondez donc vos collègues, élus ou fonctionnaires, et vous serez étonnés par le fait que nombre d'entre eux versent pêle-mêle au dossier du développement durable le tri sélectif, les produits phytosanitaires et les moutons tondeuses.

Il n'y a pourtant rien de plus faux dans ce présupposé tenace. Le développement durable est constitué de trois piliers : l'environnement évidemment, mais également l'économie et le social, dont la lutte contre la pauvreté est une composante essentielle.

L'actualité¹ met en lumière la nécessité, voire l'urgence, de modifier nos modes de fonctionnement, de consommation, de production. Cette certitude que le monde ne sera plus jamais comme avant résistera-t-elle au déconfinement, au « retour à la normale » ? L'avenir nous le dira.

Ce que la crise confirme, en revanche, c'est qu'il n'existe pas de solution sans les exécutifs locaux. Ce sont eux qui, appuyés par les agents publics, ont mis les mains dans le cambouis et, comme toujours dans les périodes les plus difficiles, ce sont eux qui permettront d'amortir les chocs les plus douloureux pour les populations.

Et le développement durable dans tout cela ? Notre dernier sondage, réalisé en mars 2020 en collaboration avec Public Sénat et la Tribune, indique que les Français sont inquiets quant à la capacité à résoudre la crise environnementale. Dans le même temps, c'est aux maires qu'ils font le plus confiance pour trouver des solutions et les mettre en œuvre.

Alors qu'est-ce qu'on attend ?

Benoît Calmier, délégué général

¹ A L'HEURE OÙ NOUS RÉDIGEONS CES LIGNES, LES HABITANTS DE NOTRE PAYS ET D'UNE PARTIE DU MONDE SONT CONFINÉS.

ACTES • TERRITOIRES DU SOCIAL MAI 2020

UNCCAS, 11 RUE LOUISE THULIEZ, 75019 PARIS.

92^e ANNÉE • N° 508 • 2020 • DÉCLARATION À LA PRÉFECTURE DU NORD LE 26/11/1926 (N° 1939)
COMMISSION PARITAIRE DES PAPIERS DE PRESSE
N° 0419G79123 • NUMÉRO D'IDENTIFICATION AUX CONTRIBUTIONS INDIRECTES LILLE : 44.559.599.006
N° SIRET : 783 852 791 00079 • N° ISSN : 1294-4661
TIRAGE : 7 000 EXEMPLAIRES
© TOUS DROITS DE REPRODUCTION RÉSERVÉS.
10 NUMÉROS PAR AN.
DÉPÔT LÉGAL À PARUTION.

★ DIRECTRICE DE LA PUBLICATION

HÉLÈNE-SOPHIE MESNAGE
✉ HSMESNAGE@UNCCAS.ORG

★ RÉDACTRICE EN CHEF

HÉLÈNE DELMOTTE • ✉ JOURNALISTES@UNCCAS.ORG

★ CONTRIBUTEURS

FLORENCE ANGIER, ÉLODIE BACOU, LAURE BERTHON
FRÉDÉRIC BODO, OLIVIER COMONT, STÉPHANIE COURTOIS,
VALÉRIE GUILLAUMIN-PAUTRE, SOPHIE LE GALL, HÉLÈNE-SOPHIE
MESNAGE, ALEXANDRA NAZARET, CAROLE PÉAN, BORIS RYCZEK,
KRISTINE STEMPIEN.

★ DIRECTRICE DE LA COMMUNICATION

CHRISTÈLE CALMIER • ✉ CCALMIER@UNCCAS.ORG

★ ABONNEMENT

PRIX DE L'ABONNEMENT ANNUEL (10 NUMÉROS, PRIX
FRAIS DE PORT INCLUS - Y COMPRIS DOM-TOM) :
☞ ADHÉRENTS PREMIER ABONNEMENT :
- 73 € (VILLE DE PLUS DE 3150 HABITANTS);
- 32 € (VILLE DE MOINS DE 3150 HABITANTS).
☞ NON ADHÉRENTS : 85 €. ☞ PRIX À L'UNITÉ : 9 €.
✉ ACTES@UNCCAS.ORG

★ PUBLICITÉ

FRANÇOIS PARDOEN • ☎ +33 (0) 6 78 74 43 48

★ CRÉDIT PHOTOS / ILLUSTRATIONS

STÉPHANE ASTIER • ✉ ASTIERSTEPHANE86@GMAIL.COM •
JM BALTHASAR • ISTOCK
D'APRÈS UNE MAQUETTE ORIGINALE DE PHILIPPE CARTAULT •
✉ PHILIPPE@KARTOGRAFIK.NET

★ PRODUCTION

COM ON MARS • ✉ COMONMARS@GMAIL.COM

★ IMPRESSION

TECHNICOM
1 RUE DE L'UNION, VILLAGE DES VOILES 2,
59520 MARQUETTE LEZ LILLE.

L'URGENCE EST NOTRE MÉTIER



EN CETTE PÉRIODE DE CRISE SANITAIRE, LES CCAS/CIAS ONT MAINTENU NOMBRE DE LEURS SERVICES (SERVICES À DOMICILE, ACCUEIL DES PLUS DÉMUNIS DANS LES STRUCTURES D'HÉBERGEMENT D'URGENCE, PORTAGE DE REPAS...) ET NOMBRE D'ENTRE EUX CONTACTENT RÉGULIÈREMENT LES PERSONNES ISOLÉES INSCRITES SUR UN FICHER DÉDIÉ. ZOOM SUR QUELQUES ACTIONS EN PÉRIODE DE CONFINEMENT. PARMIS BIEN D'AUTRES.

CAEN

Aide aux courses

Création d'un service de courses. Un numéro de téléphone permet de signaler les seniors et les personnes isolées ou ne pouvant pas se déplacer pour leurs achats de première nécessité. Des agents de la ville se rendent alors au domicile des personnes signalées pour leur déposer courses alimentaires, médicaments...

SAINT-JEAN-DE-LUZ

Confectionner des masques

Le portage de repas à domicile a été renforcé (pour les personnes en situation de fragilité) et accompagné de la mise en place d'un prix spécial en période d'état d'urgence sanitaire (le prix du repas varie de 4 à 8 euros). Près de 700 repas sont livrés par semaine. Un appel à volontariat a été lancé pour la confection de masques de secours en tissu, à partir du tutoriel du CHU de Grenoble. Le personnel du CCAS y participe sur son temps libre.

BÉZIERS

Ne laisser personne sans ressources

Mise en place d'un numéro téléphonique dédié afin de permettre aux personnes âgées et/ou handicapées d'obtenir la livraison de courses à domicile. Cette ligne permet également de centraliser les propositions d'offres de services et de dons redistribués ensuite auprès d'autres acteurs (Croix-Rouge, hôpital, usagers, écoles, services publics...). Le service de portage de repas a été renforcé (avec un équipage supplémentaire) pour faire face à la demande (+40%). SDF et personnes en difficulté financière sont reçus sur rendez-vous afin d'obtenir des chèques d'accompagnement personnalisés (CAP) pour l'achat d'alimentation (allègement des critères d'attribution de certaines aides pour ne pas laisser des personnes sans ressources ou sans droits). Renforcement des liens et des coordinations avec les services de maraudes locales (Croix Rouge, Maraudes34...). L'atelier couture des seniors du CCAS de Béziers a été transformé en atelier de fabrication à domicile de masques en tissu. Il coordonne toutes les bonnes volontés de la ville (don de tissu, couturières bénévoles, achat d'élastiques et de matières premières...). Au 26 mars, près de 1 000 masques en tissu ont été ainsi confectionnés et distribués auprès des services et commerces en contact avec le public : état civil, pompes funèbres, supermarchés...

PÉRIGUEUX

Des masques pour le CCAS

Renforcement du service de portage de repas à domicile et création d'un service de livraison de courses à domicile pour toutes les personnes âgées de plus de 70 ans. Concernant la dotation de masques à la ville, le maire de Périgueux a décidé d'en attribuer prioritairement au CCAS afin que les aides à domicile puissent reprendre les prestations « ménage » chez leurs bénéficiaires dès le 23 mars 2020, en plus des autres prestations prioritaires. Le centre d'hébergement et de réinsertion sociale reste ouvert pour les personnes vulnérables.



ARLES

Accueillir les sans domicile

Création d'une permanence téléphonique de 8h30 à 16h30 pour les personnes isolées. Accueils de jour et de nuit pour les personnes sans domicile.

BREST

Renforcer les maraudes

Une veille est organisée afin de s'assurer du bien-être et de la sécurité des personnes inscrites sur le registre des personnes vulnérables (appel téléphonique et évaluation des besoins). Renforcement des maraudes dans l'espace public pour repérer les publics les plus fragiles. Ouverture d'un centre d'hébergement et de confinement pour les sans-abri, en accord avec les services de l'État.

CAEN

Aide aux courses

Création d'un service de courses. Un numéro de téléphone permet de signaler les seniors et les personnes isolées ou ne pouvant pas se déplacer pour leurs achats de première nécessité. Des agents de la ville se rendent alors au domicile des personnes signalées pour leur déposer courses alimentaires, médicaments...

WERVICQ SUD

Urgence aide alimentaire

Les associations caritatives ayant fermé leurs portes, le CCAS a souhaité distribuer les colis alimentaires aux familles et aux personnes isolées traditionnellement orientées vers Emmaüs ou les Restos du Cœur.

LE MANS

Penser aux SDF contaminés

Coordination entre la ville, le CCAS et les associations (Restos du cœur, la Banque alimentaire, Un repas pour tous, l'épicerie solidaire Pain contre la Faim...) pour venir en aide aux plus démunis. Cette coordination se traduit par un dispositif solidaire entre la cuisine centrale et la maison de quartier où des bénévoles servent des repas chauds tous les jours. Les repas sont également distribués dans les structures d'accueil. Le service « Téléphon'âge » continue son activité pour maintenir le lien avec les personnes âgées. La ville du Mans a mis à disposition de l'association Tarmac le centre du Gué Bernisson pour que les SDF souffrant du coronavirus puissent y être hébergés.

MONTLUÇON

Centre de santé Covid-19

Ouverture d'un centre de santé Covid-19. Le centre accueille sur rendez-vous les patients atteints (ou présentant une forte suspicion) du coronavirus qui sont orientés vers cette structure soit par leur médecin traitant, soit par la régulation de l'Association des médecins libéraux de l'Allier pour la permanence des soins.

SAINT-PAUL

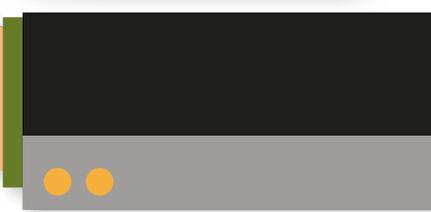
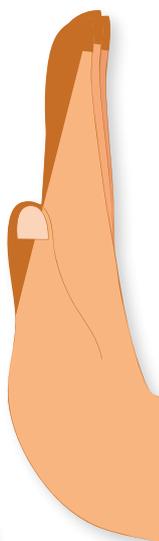
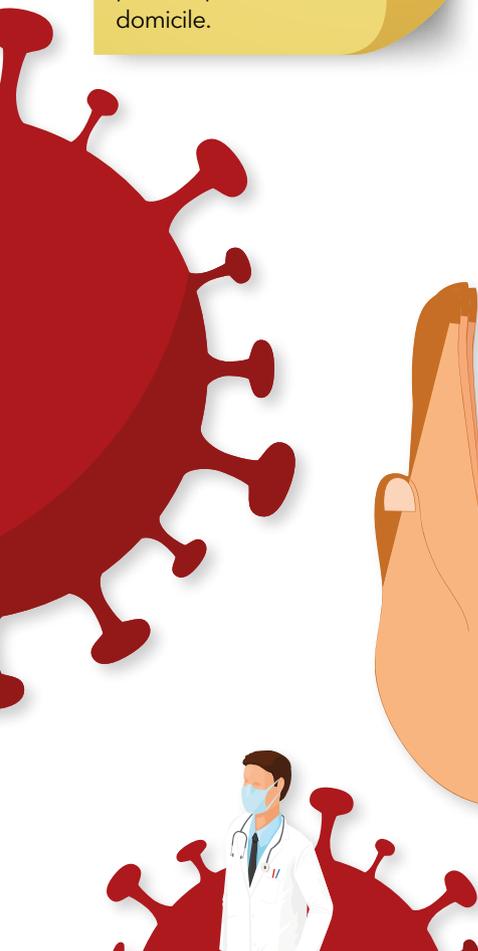
A l'écoute des endeuillés

Pour les colis alimentaires, les travailleurs sociaux du CCAS de Saint-Paul maintiennent le lien entre les associations distributrices et les usagers qui en font la demande. La livraison de colis est assurée sur les territoires les plus isolés de la commune et pour les personnes vulnérables. Des agents de la veille sociale du CCAS de Saint-Paul sont à l'écoute des familles endeuillées.

QUIMPER

Aider les SDF

Des paniers repas sont livrés, sur commande, aux personnes sans domicile fixe.



CHÂTEAURoux

Solidarités collectives

La Banque alimentaire, les Restos du cœur, la Croix-Rouge, la Protection civile avec le soutien du CCAS se sont coordonnés pour distribuer des colis alimentaires. Ils ont reçu le soutien du Secours populaire, d'Emmaüs, de Châteauroux Métropole et de l'État.

18 Bénévoles du CCAS et volontaires de la Protection civile appellent aussi régulièrement les 600 personnes répertoriées dans le fichier « *veille plan canicule* ».

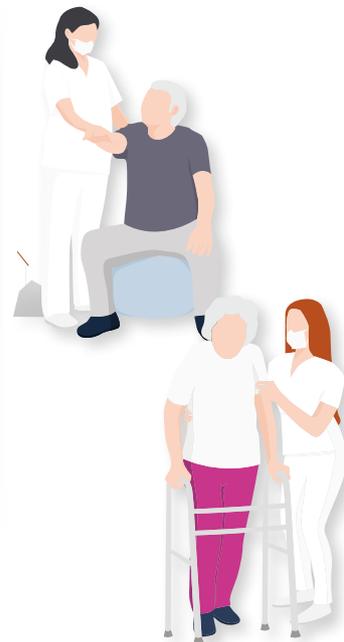
En cas de difficultés d'approvisionnement, le service communal de livraison des repas à domicile du CCAS est au service des seniors, avec le soutien renforcé de l'Unité de production culinaire de Châteauroux Métropole.

LAVAL

Renforcer l'accompagnement en Ehpad

Un contact téléphonique journalier des personnes inscrites sur le registre des personnes isolées est organisé depuis le 16 mars 2020. La ville annonce qu'« *il est toujours possible d'inscrire un proche fragile ou isolé.* »

En Ehpad, suite à la suppression des visites, un second psychologue et un second ergothérapeute sont venus renforcer l'accompagnement des résidents. Des nouvelles quotidiennes sont envoyées aux familles.



CIAS BERNAY TERRE DE NORMANDIE

Maraudes élargies

Les maraudes sont réalisées de 9h à 12h et de 13h à 17h, tous les jours pour les personnes les plus vulnérables.

Des appels aux personnes isolées sont réalisés durant les mêmes créneaux horaires, afin de faire intervenir l'équipe en maraude, en cas de nécessité.

Un bilan primaire de l'état de santé (prises de température et de la tension, appel au 15 si nécessaire) est réalisé quotidiennement si besoin.

BOURGES

Service minimum de garde pour les 0-11 ans

La ville de Bourges et le CCAS proposent en complément de la mobilisation de l'Education Nationale de mettre en place un accueil pour les 0-11 ans de 6 heures à 21 heures 7j/7 ; d'élargir la proposition à des enfants non précédemment inscrits dans les structures de la ville (crèches), et d'accueillir en fonction des places disponibles, des enfants vivant hors de Bourges. Le service est gratuit pour les familles.



SAINT-POL-DE-LÉON

N'oublier personne

Prise de contact avec le centre de soins à domicile, les bailleurs publics, des associations de locataires pour qu'ils signalent au CCAS les personnes fragiles ou isolées.

Lien avec les grandes surfaces pour les bons alimentaires. Commandes et livraisons sont réalisées par les élus.

Mise en place d'un dispositif pour les plus de 75 ans : appel au moins une fois tous les 3 jours pour identifier leurs besoins.

Une adresse mail spécifique a été créée (jalerte@saintpoldeleon.fr).

Aide à l'association « *100 pour un toit* » qui accueille des migrants.

VOISINS-LE-BRETONNEUX

Vigilance personnes vulnérables

Déclenchement du plan « *Vigilance personnes vulnérables* ». Les personnes sont appelées régulièrement afin de préserver le lien social, de répondre à leurs questions et d'apporter une aide si besoin.

Coordination de l'aide collective auprès des personnes vulnérables isolées ne pouvant se déplacer, en lien avec le Secours catholique, l'association Veilleurs en Voisins et les services de la ville.

L'octroi des aides financières sous forme de tickets services se poursuit sur orientation du service social départemental en lien avec le travailleur social du CCAS.

Un appel au bénévolat est coordonné par le service.

Communiquer et valoriser son projet



Le digital est devenu incontournable pour construire une stratégie de communication. Lors du speed dating organisé par la Fabrique des territoires au congrès de l'Unccas à Amiens, Pascal Gros, fondateur de 100% Collectivités, a partagé son expertise avec les professionnels des CCAS/CIAS.

« Les agents des CCAS sont encore trop nombreux à penser que leur domaine d'activité n'est pas sexy alors qu'ils sont au cœur des services publics et des services au public. Nous devons les convaincre de l'importance de communiquer sur leurs actions », témoigne Pascal Gros, fondateur de 100% Collectivités (lire encadré). Avec comme première consigne, l'adaptation de leurs messages à trois cibles différentes : les usagers, les partenaires et les salariés. « Il est important d'associer les agents à l'appropriation des différents outils car ils sont les premiers ambassadeurs des CCAS. » Parmi les approches à promouvoir pour évoquer des sujets sociaux parfois difficiles, Pascal Gros conseille de valoriser les expériences utilisateurs : « Si un CCAS aide les jeunes à développer des projets dans leur quartier, la stratégie gagnante consistera à valoriser ces expériences en faisant témoigner quelques personnes dans de courtes vidéos par exemple. Le « story telling » doit remplacer le « corporate speaking ». Je conseille de raconter de belles histoires et de ne pas hésiter à mettre des citoyens en scène. Gardons à l'esprit que la crise des gilets jaunes a considérablement changé le rapport des citoyens à la politique : pour être crédibles, les messages doivent être illustrés concrètement. » Et de préférence via une stratégie « omnicanal » : « La tendance naturelle d'un chargé de communication va être de « coller » des outils les uns à côté des autres. Ce fonctionnement multicanal, en silo, doit être abandonné au profit d'une interdépendance des outils. Ce qui se traduit par la mention d'un lien internet en dessous d'un post sur Facebook ou d'un flash code sur une affiche par exemple. »

Pascal Gros s'attèle également à combattre quelques idées reçues : non, les personnes âgées ou en situation de précarité ne sont pas hermétiques au digital ! Et de citer quelques chiffres à l'appui de sa démonstration :

- * 94% des Français possèdent un smartphone (82% chez les plus de 70 ans ; +23 points depuis 2013) ;
- * 45% des plus de 70 ans se connectent à Internet (+7 points en un an, +14 points en deux ans)
- * et 64% utilisent leur smartphone pour se connecter à Internet (+9 points au sein des classes sociales défavorisées).

La stratégie « omnicanal »

Autre message fort : le digital n'est pas la réponse à tous les besoins. Le Baromètre de la communication locale d'octobre 2018 a par exemple révélé que le support de communication qui arrive en tête chez les 18-25 ans est l'affichage dans la ville alors qu'il n'apparaît qu'en cinquième position chez les personnes âgées. « Il faut faire preuve de bon sens en fonction de la cible à atteindre, partir des habitudes de consommation et de vie des publics auxquels on s'adresse pour identifier les supports à utiliser. Notre métier consiste aussi à analyser ces nouvelles tendances et à mettre en phase les stratégies et plans d'action des CCAS avec les évolutions de la société », conclut Pascal Gros qui, durant la période de confinement lié au Covid-19, a mis en place formations, conseils et coaching à distance.

100% COLLECTIVITÉS



La marque 100% Collectivités a été lancée par Pascal Gros, consultant, ancien directeur de communication d'une collectivité, formateur au CNFPT et Mylène Worms, consultante spécialisée dans les domaines du digital et du marketing territorial. 100% Collectivités propose du conseil, de l'audit, de l'information et de l'assistance à maîtrise d'ouvrage. « Les collectivités ont tendance à internaliser leurs ressources techniques, comme la gestion de leur site web par exemple. Mais elles ont aussi besoin d'une expertise extérieure pour auditer leur stratégie ou optimiser leur plan de communication. Nous aidons également les CCAS à établir des cahiers des charges très pratico-pratiques pour sélectionner leurs prestataires afin de ne pas être confrontés à un langage très, voire trop, technique », explique Pascal Gros.

20

ANNÉE

20

Difficile de ne pas commencer par ça. Il y aura forcément un avant et un après Coronavirus. C'est là tout le paradoxe de cette crise : aucun autre évènement n'aura eu d'effet aussi bénéfique, quasi immédiat et à l'échelle mondiale sur... l'environnement.

ZÉRO

Petits pas

De quoi s'interroger sur l'impact - si ce n'est l'utilité - des grand-messes telles que les Conférences des Nations Unies sur les changements climatiques dont la dernière, à Madrid, avait suscité ces commentaires du journal Le Monde : « *une COP pour rien ou presque* », soulignant un désolant spectacle d'inaction et d'impuissance, la communauté internationale étant manifestement « *dans l'incapacité de se hisser à la hauteur des enjeux* ».

Sans attendre le « *on fera mieux la prochaine fois* », le Covid-19 est passé par là. Et l'on a à nouveau entendu les oiseaux chanter dans les villes, désertes. De même que l'on a constaté la baisse drastique des émissions de CO₂. Dommage qu'il ait fallu en passer par là pour obtenir ces résultats...

La bonne échelle

Tandis que sous la pression économique, les Etats ont manifestement bien du mal à jouer collectif et à long terme, la plupart y vont néanmoins de leurs déclarations d'intention. Qu'en est-il des villes ? Tandis que le taux d'urbanisation dépasse les 75% dans plus d'une soixantaine de pays – dont la France, à près de 80% - la question se pose de leur degré d'implication et de leurs marges de manœuvre pour faire face, à leur niveau, à l'effet papillon ou à des phénomènes climatiques sur lesquels elles n'ont guère la main. Au-delà de la question de la bonne échelle pour agir, jusqu'où la ville de demain peut-elle conjuguer développement économique, qualité de vie de ses habitants et maîtrise de son empreinte écologique ? Au-delà des déclarations, et comme pour nous tous, incités voire sommés quotidiennement de faire les bons gestes pour la planète et d'ajouter notre propre pierre à l'édifice, les villes sont aujourd'hui attendues au tournant.

Argument politique

La dernière campagne municipale en témoigne. Bien plus que lors des élections précédentes, l'environnement a guidé les préoccupations des électeurs et les grandes lignes des programmes. Où l'on a vu qu'au-delà de la bonne conscience, il était possible de valoriser une action porteuse de sens à cette échelle, de concrétiser cette fameuse notion de développement durable, née dans les années 80. Une notion selon laquelle il est souhaitable, pour ne pas dire indispensable, de « *répondre aux besoins du présent sans compromettre la capacité des générations futures de répondre aux leurs* », c'est-à-dire concilier croissance économique, justice sociale et qualité environnementale. Voilà pour le mantra. Restait à le mettre en œuvre sur le terrain. Les collectivités ont commencé à le faire quelques années après le sommet de la Terre de Rio de 1992, au travers des premiers agendas 21. Certaines villes, plutôt grandes, ont été précurseurs. Puis le mouvement a gagné du terrain. Jusqu'à ce que le *Grenelle de l'environnement* de 2010 reconnaisse la démarche au plan législatif. Depuis, les initiatives fleurissent un peu partout. Elles sont même devenues très à la mode au point de constituer une forme de marqueur territorial contribuant à l'image et l'attractivité de la ville.

L'injonction

Il n'est plus seulement question de parcs ou d'espaces verts. Aujourd'hui, la ville durable se doit de proposer des écoquartiers, des plans de mobilité douce, des circuits locaux d'approvisionnement alimentaire, des programmes de réhabilitation de bâtiments anciens, etc. Le tout, en impliquant le plus possible les citoyens. La concurrence écologique des villes, vectrice de réelles innovations ou simple boboïsation ? Toujours est-il que, loin de la traditionnelle opposition ville/campagne, nombre d'élus locaux semblent s'être résolument emparés du credo de la ville durable.

La dimension sociale

Certes, le créneau semble porteur. Mais si la dimension sociale fait officiellement partie des cinq piliers de l'écologie, la question se pose toujours de la façon dont les projets relevant des logiques de développement durable contribuent effectivement ou non à lutter contre des inégalités sociales persistantes. Si un bâtiment basse consommation présente évidemment un intérêt en soi, un logement social construit sur les mêmes critères n'en a que plus d'intérêt. Dès lors qu'une ligne de bus électriques, éventuellement gratuite, désenclave le quartier où il se trouve et que les habitants en situation de précarité s'approprient des espaces de vie collective du type jardins partagés, voilà qui est encore mieux. Où l'on voit que les choix et les arbitrages politiques locaux ont tout leur sens...

Suffisant ?

Malgré cela, et bien que les initiatives des collectivités locales, encouragées aussi au niveau européen, se multiplient, cela sera-t-il suffisant ? Si l'on en croit les débats autour de la notion d'anthropocène définie comme une nouvelle ère géologique résultant de l'impact des activités humaines et de leurs dommages irréversibles sur l'environnement, rien n'est moins sûr. De même, à l'heure où, confinement aidant, chacun a pu mesurer les enjeux, les risques mais aussi les potentialités ouvertes par le recours massif au numérique, ce dernier n'est pas exempt de critiques sur le plan environnemental. Selon le site Green IT, le numérique représenterait environ 4% de la consommation d'énergie mondiale, 4% des émissions de gaz à effet de serre (dus notamment aux *data centers*), plus de 5% de la consommation d'électricité... Sans compter les activités de transformation de matières premières nécessaires aux équipements toujours plus performants mais dont la durée de vie reste limitée. Et ce n'est là qu'un paradoxe parmi d'autres. Penser global, agir local. L'expression, utilisée pour la première fois en 1972, n'a pas pris une ride. Et pourtant, nous en sommes toujours à nous demander quel genre de monde nous laisserons aux générations futures. Avec des crises comme celle que nous traversons, la question n'a pas fini de nous hanter.

« *Envie Autonomie* », donner une seconde vie au matériel médical

« *Envie autonomie* » est née sur le territoire angevin, il y a six ans d'un double constat : d'une part, des personnes handicapées n'accédaient pas aux aides techniques - fauteuils roulants, lits médicalisés... - par manque de moyens financiers, d'autre part, nombre de ces équipements restaient inutilisés dans différentes structures, notamment les lieux de soins et d'hébergement pour personnes âgées dépendantes. L'association « *Envie Anjou* » qui développe une activité historique de réemploi d'électroménager a donc décidé de reconditionner les aides techniques inemployées et de les distribuer à des prix très compétitifs. « *La durée d'utilisation d'un fauteuil roulant est de deux ans en moyenne alors que sa durée de vie est au minimum de cinq ans*, souligne Nicolas Ecuier, responsable des activités et du développement commercial au sein d'Envie 49 (Maine-et-Loire). *Nous collectons donc du matériel en très bon état, chez les particuliers ou dans des établissements de santé et médico-sociaux. Après un reconditionnement complet et une mise en conformité - nos process sont en phase de normalisation - nous proposons ce matériel à la vente avec des garanties commerciales.* »

Si l'offre s'adresse à toutes les personnes en situation de handicap ou de perte d'autonomie sans conditions de ressources, « *Envie Autonomie* » veille à ce qu'elle soit connue par les services sociaux. « *Nous réalisons un important travail de communication et nous développons des partenariats avec des structures comme les CCAS, les CLIC ou encore les services d'aide à domicile* », complète Nicolas Ecuier. Un partenariat portant sur la collecte et la distribution des équipements médicaux a ainsi été mis en place avec les établissements du CCAS de la ville d'Angers.

Au-delà de faciliter l'accessibilité à des dispositifs souvent insuffisamment pris en charge par l'Assurance maladie, l'activité répond aussi à un

objectif de développement durable et de lutte contre le gaspillage. « *Le réseau Envie repose sur trois piliers : rendre le matériel médical accessible à tous ; renforcer le projet social de notre entreprise d'insertion en favorisant l'emploi et lutter contre le gaspillage. Nous sommes un acteur connu et reconnu de l'économie circulaire* », rappelle Nicolas Ecuier.

Suite au succès angevin - plus de 600 équipements sont reconditionnés chaque année - un réseau national « *Envie Autonomie* » se met progressivement en place. Aujourd'hui, huit structures sont opérationnelles et une douzaine de projets sont en cours de développement sur le territoire¹.

LA FÉDÉRATION ENVIE EN QUELQUES CHIFFRES

50 ENTREPRISES D'INSERTION SUR TOUT LE TERRITOIRE

3 000 SALARIÉS DONT 2 200 EN INSERTION

1/3 DES DÉCHETS D'ÉQUIPEMENT ÉLECTRIQUES ET ÉLECTRONIQUES FRANÇAIS COLLECTÉS, SOIT 150 000 TONNES DE DÉCHETS TRAITÉS

107 000 APPAREILS RÉNOVÉS, SOIT 5 000 TONNES DE DÉCHETS ÉVITÉS

1 ANGERS, RENNES, NANCY, STRASBOURG, SAINT-ÉTIENNE, LA ROCHE-SUR-YON, NANTES, MONTBÉLIARD ET BIENTÔT TOULOUSE, REIMS, NIORT, ALENÇON, LYON, ÉVREUX, METZ, BELFORT....

Ah ces parisiens !



C'EST CHAUD !

La France connaît une augmentation nette du réchauffement climatique depuis les années 80.

Comme le rappelle le *Commissariat général au développement durable*, cette évolution du climat a pour conséquences la modification de la fréquence, de l'intensité, de l'étendue, de la durée ou encore du moment d'apparition des phénomènes météorologiques et climatiques extrêmes : cyclones, tempêtes, canicules, événements pluvieux intenses, etc.

Parmi les causes du changement climatique, la concentration atmosphérique des gaz à effet de serre augmente le renvoi d'énergie vers le sol, provoquant ainsi un accroissement de la température terrestre. **C'est le dioxyde de carbone qui a contribué le plus au réchauffement climatique.** Toujours selon le *Commissariat général au développement durable*, **sur les 32,6 milliards de tonnes de dioxyde de carbone libérés en moyenne chaque année par les activités humaines** (au cours des années 2000),

- ★ **l'atmosphère en a absorbé 14,7,**
- ★ **les réservoirs terrestres 9,5**
- ★ **et les océans 8,4.**

L'accord de Paris est-il tenable ?

Parmi les quatre scénarios principaux du *Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat* (Giec), **le plus ambitieux donne une probabilité supérieure à 50% de limiter la hausse à 2 °C à l'horizon 2100**, respectant ainsi l'accord de Paris de décembre 2015. Mais **le scénario tendanciel estime à plus de 50% la même probabilité d'aboutir à une hausse supérieure à 4 °C...**

SOURCE : COMMISSARIAT GÉNÉRAL AU DÉVELOPPEMENT DURABLE, CHIFFRES CLÉS DU CLIMAT, FRANCE, EUROPE ET MONDE, ÉDITION 2019.

ÉCOQUARTIER, UN DÉVELOPPEMENT ENCORE TIMIDE

C'est en octobre 2008, suite au Grenelle de l'Environnement, que le ministre de l'Écologie Jean-Louis Borloo annonce la mise en œuvre du Plan « *Ville durable* » dans lequel s'inscrit le premier appel à projets ÉcoQuartier. En 2012, un « *label ÉcoQuartier* » est lancé en réponse à l'objectif fixé par l'article 7 de la loi du 3 août 2009 de programmation relative à la mise en œuvre du Grenelle de l'environnement : « *L'Etat encouragera la réalisation, par les collectivités territoriales, d'opérations exemplaires d'aménagement durable des territoires. Il mettra en œuvre un plan d'action pour inciter les collectivités territoriales, notamment celles qui disposent d'un programme significatif de développement de l'habitat, à réaliser des écoquartiers avant 2012, en fournissant à ces collectivités des référentiels et une assistance technique pour la conception et la réalisation des projets.* »

Le label ÉcoQuartier comporte **4 étapes** :

- 1 origine et signature de la charte (ÉcoQuartier en projet),
- 2 réalisation (ÉcoQuartier en chantier),
- 3 livraison (ÉcoQuartier livré),
- 4 et occupation par les habitants (ÉcoQuartier confirmé).

En mars 2020,

- ★ **9 ÉcoQuartiers sont titulaires du label étape 4,**
- ★ **72 écoQuartiers sont titulaires du label étape 3,**
- ★ **et 183 sont titulaires du label étape 2,**
- ★ **256 538 logements ont été construits ou rénovés dans les ÉcoQuartiers** labellisés à l'Étape 2 à 4 ; 52% d'entre eux sont des logements sociaux.

SOURCE : [HTTP://WWW.ECOQUARTIERS.LOGEMENT.GOUV.FR](http://www.ecoquartiers.logement.gouv.fr)



 L'INTERVIEW DU MOIS : GÉRAUD GUIBERT

« *La convergence de l'écologie et du social n'est ni spontanée, ni automatique* »



CRÉÉE EN 2013, LA FABRIQUE ECOLOGIQUE EST UN THINK ET DO-TANK DONT L'OBJECTIF EST DE « *PROMOUVOIR L'ÉCOLOGIE ET LE DÉVELOPPEMENT DURABLE SUR LA BASE DE PROPOSITIONS PRAGMATIQUES ET CONCRÈTES.* » ANIMÉE PAR DES PERSONNALITÉS DE TOUTES GÉNÉRATIONS (RESPONSABLES D'ENTREPRISE ET D'ONG, UNIVERSITAIRES, SYNDICALISTES, PARLEMENTAIRES, ANCIENS MINISTRES DE L'ÉCOLOGIE, ...), ELLE S'APPUIE SUR UN RÉSEAU DE PRÈS DE 800 EXPERTS. DANS LE BAROMÈTRE ANNUEL DES THINK-TANKS RÉALISÉ PAR L'INSTITUT THINK, LA FABRIQUE ECOLOGIQUE EST CLASSÉE À LA PREMIÈRE PLACE POUR LA QUALITÉ DE SES TRAVAUX ET SA TRANSPARENCE. ENTRETIEN AVEC SON PRÉSIDENT, GÉRAUD GUIBERT.

Quels liens établissez-vous entre les politiques sociales et environnementales et comment celles-ci peuvent-elles s'articuler ?

Géraud Guibert : Nous ne développerons une politique climatique et de biodiversité efficace que si elle est acceptée par le plus grand nombre. Or, contrairement à ce qui est souvent affirmé, l'écologie et le social ne sont pas automatiquement convergents. Nous devons donc veiller à ce que les personnes les plus modestes n'aient ni à subir, ni à payer la transition écologique. Si nous prenons l'exemple de la taxe carbone, ceux qui ont payé proportionnellement le plus sont ceux qui percevaient les plus bas revenus. Ce n'est pas acceptable. Si cette question n'est pas rapidement traitée, la population se détournera de ces sujets et nous assisterons à une fracture sociale qui peut se révéler très dangereuse. Sur cette thématique majeure qui appelle au consensus le plus large, deux questions doivent être systématiquement posées : qui paye et qui en bénéficie ? La première réponse doit être :

« *ceux qui en ont les moyens* » et la seconde « *tout le monde* ». Le logement illustre particulièrement bien ce sujet dans la mesure où une politique de rénovation thermique beaucoup plus active doit être menée, particulièrement dans le parc privé. Certains de concitoyens vivent aujourd'hui de manière indigne dans de véritables « *passoires thermiques* » sans rien pouvoir faire : ils manquent de moyens financiers et se retrouvent souvent face à des propriétaires impécunieux ou qui refusent tous travaux. Voilà une situation particulièrement injuste qui nécessite que des solutions soient trouvées rapidement. Un autre sujet majeur est celui de l'emploi. La suppression du diesel, exigence majeure de santé publique, mais aussi le recul progressif de l'automobile ou encore la fin des centrales à charbon vont générer des fermetures d'usine et donc du chômage. Là encore, des dispositifs doivent être rapidement trouvés, y compris financiers, pour que les reconversions économiques se passent dans de bonnes conditions. Malheureusement, notre pays a encore des difficultés à anticiper et



NOUS NE DÉVELOPPERONS UNE POLITIQUE CLIMATIQUE ET DE BIODIVERSITÉ EFFICACE QUE SI ELLE EST ACCEPTÉE PAR LE PLUS GRAND NOMBRE. (...) NOUS DEVONS DONC VEILLER À CE QUE LES PERSONNES LES PLUS MODESTES N'AIENT NI À SUBIR, NI À PAYER LA TRANSITION ÉCOLOGIQUE.



» → SUITE PAGE 18.



GÉRAUD GUIBERT

PRÉSIDENT DE
LA FABRIQUE
ÉCOLOGIQUE



à traiter ces sujets de manière optimale. Beaucoup d'autres exemples justifieraient une réflexion sur la convergence du social et de l'écologique, qui, je le répète, est insuffisamment aboutie.

Quel regard portez-vous sur l'évolution des politiques locales en la matière ?

GG : Je parlerai d'abord de leur grande diversité. Et si de nombreuses initiatives sont intéressantes, elles restent dispersées et n'intègrent pas la nécessité d'aller plus vite et plus loin. Même les collectivités très investies ne savent pas si elles atteindront les objectifs de l'accord de Paris. Face à un objectif aussi ambitieux, il est urgent de mobiliser l'ensemble des acteurs de la société : élus, entreprises, citoyens... afin d'identifier ce que chacun doit changer dans ses comportements et ses investissements. Malheureusement, nous en sommes encore au stade des réjouissances ponctuelles face à des initiatives locales sans avoir la conscience suffisante qu'elles doivent s'inscrire dans un principe directeur. Lors des élections municipales, les candidats sont toujours plus nombreux à s'engager sur l'enjeu de l'urgence climatique mais encore faut-il recourir aux bonnes méthodes pour associer et informer les citoyens.

Quelles sont vos recommandations pour mieux associer les citoyens à cette politique ?

GG : Au sein de la Fabrique Ecologique, la phase de réflexion d'experts est systématiquement suivie d'une phase de co-construction citoyenne permettant un ajustement des propositions. Nous devons retrouver ce réflexe au sein des collectivités locales. Les citoyens doivent être totalement associés à la réflexion et à l'action sous peine de remettre en cause des décisions parfois jugées

secondaires, comme la réforme des plans de circulation par exemple. Les solutions ne pourront être efficaces que si les citoyens ont pleinement conscience des difficultés et des contraintes qui s'imposent à eux et décident de s'engager. La transition écologique, énergétique et climatique suppose une nouvelle étape de la co-construction. La convention citoyenne pour le climat¹ est une démarche intéressante d'association des citoyens à la prise de décisions et nous ne pouvons qu'appeler à son développement expérimental au niveau local.

Les obligations en matière environnementale ont été définies au niveau international puis national, puis local. Ne faut-il pas aujourd'hui inverser le mouvement et repartir du terrain ?

GG : L'impulsion a effectivement été internationale mais n'oublions pas que des actions locales, certes dispersées et partielles, ont été déployées parallèlement à cette prise de conscience. L'urgence consiste aujourd'hui à démultiplier et à généraliser les bonnes pratiques locales. La question est complexe car nous ne pouvons pas compter sur le seul effet d'imitation. Les situations sont très variables selon les territoires et tout changement d'échelle – entre une commune rurale et une agglomération par exemple - impose de trouver des solutions différentes. Les politiques nationales doivent donc être plus flexibles et ne surtout pas imposer de modèle unique.

*L'URGENCE CONSISTE
AUJOURD'HUI À DÉMULTIPLIER
ET À GÉNÉRALISER LES BONNES
PRATIQUES LOCALES. LA QUESTION
EST COMPLEXE CAR NOUS NE
POUVONS PAS COMPTER SUR LE
SEUL EFFET D'IMITATION. (...) LES
POLITIQUES NATIONALES DOIVENT
DONC ÊTRE PLUS FLEXIBLES ET
NE SURTOUT PAS IMPOSER DE
MODÈLE UNIQUE.*

¹ [HTTPS://WWW.CONVENTIONCITOYENNEPOURLECLIMAT.FR](https://www.conventioncitoyennepourleclimat.fr)



DÉVELOPPEMENT DURABLE : DE L'INTERNATIONAL AU LOCAL

1972. Une conférence des Nations Unies sur l'environnement est organisée à Stockholm. Pour la première fois, les rapports entre développement économique et détérioration de l'environnement sont discutés par la communauté internationale. Les gouvernements décident de créer le Programme des Nations Unies pour l'environnement (PNUE).

En 1980, la publication « *Stratégie mondiale de la conservation* » qui résulte d'une collaboration scientifique entre le PNUE, l'Union internationale pour la conservation de la nature et le Fonds mondial pour la nature, évoque pour la première fois le développement durable, « **un type de développement qui prévoit des améliorations réelles de la qualité de la vie des Hommes et en même temps conserve la vitalité et la diversité de la Terre (...). À ce jour, cette notion paraît utopique, et pourtant elle est réalisable. De plus en plus nombreux sont ceux qui sont convaincus que c'est notre seule option rationnelle.** »

En 1983, l'ONU crée la *Commission mondiale pour l'environnement et le développement* et quatre ans plus tard, en avril 1987, sa Présidente, Gro Harlem Brundtland, publie le célèbre rapport « *Notre avenir à tous* ». Le développement durable est défini comme devant répondre « **aux besoins du présent sans compromettre la capacité des générations futures de répondre aux leurs. Deux concepts sont inhérents à cette notion : le concept de « besoins », et plus particulièrement des besoins essentiels des plus démunis, à qui il convient**

d'accorder la plus grande priorité, et l'idée des limitations que l'état de nos techniques et de notre organisation sociale impose sur la capacité de l'environnement à répondre aux besoins actuels et à venir. Ainsi, les objectifs du développement économique et social sont définis en fonction de la durée, et ce dans tous les pays – développés ou en développement, à économie de marché ou à économie planifiée. »



Le développement durable sera ensuite « consacré » lors du Sommet de la terre de Rio en 1992, ainsi que ses trois piliers : économique, social et environnemental. A l'issue de ce sommet, la Déclaration de Rio, ratifiée par 178 pays, précise dans son article 28 : « *Il faudrait que toutes les collectivités locales instaurent un dialogue avec les habitants, les organisations locales et les entreprises privées afin d'adopter un programme Action 21 (agenda 21) à l'échelon de la collectivité.* »

Cette courte évocation historique rappelle à la fois l'importance du social – pilier essentiel du développement durable – et l'implication des collectivités locales.

Face à la multitude d'initiatives et d'actions innovantes en la matière, nous avons choisi de privilégier celles qui s'inscrivent dans les champs de l'alimentation et de la mobilité, deux domaines qui ont une forte composante sociale et relèvent de la compétence des élus locaux.



NOTRE COUP DE COEUR UNE ÉPICERIE AUTOGÉRÉE, SOLIDAIRE ET EN CIRCUIT-COURT



DEPUIS UNE DIZAINE D'ANNÉES, À EYBENS (ISÈRE, 11 000 HAB.), L'ASSOCIATION LES AMIS DU ZEYBU, SOUTENUE PAR LE CCAS, PROPOSE AUX HABITANTS, DONT LES PLUS PRÉCAIRES, DE SE RAVITAILLER AU SEIN D'UNE STRUCTURE AUTOGÉRÉE.

Tous les quinze jours, le mardi en début de soirée, c'est « *Zeybu marché* » à Eybens, petite commune proche de Grenoble. Fondée il y a une dizaine d'années par l'association Les Amis du Zeybu, La boucle solidaire, structure autogérée, compte en 2020 environ 250 adhérents qui peuvent, après avoir passé commande, y retirer des courses alimentaires tout en participant à sa gestion (réception des denrées, distribution les jours de marché...). « *Dès le lancement du projet, l'un de nos objectifs a été d'intégrer à l'aventure des personnes aux revenus modestes pour leur faciliter l'accès à des produits de qualité* », explique Jean-Jacques Pierre, co-fondateur de la structure et par ailleurs actuel adjoint à la citoyenneté de Eybens. Afin de financer cette action de solidarité, l'association s'appuie sur les producteurs qui font un don en nature proportionnel à leurs commandes et sur les adhérents qui sont incités à participer à une cagnotte solidaire. Ces dons viennent créditer de manière anonyme le compte du public relevant de l'aide alimentaire. « *La somme pour chaque foyer est un « petit plus »* », précise l' élu, « *et bien entendu, chacun achète ce qu'il veut avec le crédit qui lui est attribué.* » En passant commande, les bénéficiaires de l'aide déclenchent eux aussi des dons de producteurs. Ainsi, la boucle est bouclée, d'où le nom de Boucle solidaire. A noter qu'une partie de cette cagnotte permet aussi de financer des animations collectives proposées par le Zeybu et le centre social (soupes solidaires, stages de fabrication d'objets éco-citoyens, comme un four solaire...).

Pied d'égalité

« *Le rôle du CCAS est d'identifier des familles en difficulté qui vont bénéficier de l'aide et devenir adhérents de la structure au même titre que tous les participants. Cet interface assuré par le CCAS permet de mettre tous les adhérents sur un pied d'égalité. Les personnes amenées à faire équipe dans le cadre de l'autogestion ne connaissent pas le statut des unes et des autres, un gage de cohésion et de découverte mutuelle* », précise Jean-Jacques Pierre. « *Nous tenons à ce que notre aide soit inclusive, porteuse de sens* »,

insiste-t-il. Pour motiver des familles en difficulté à intégrer ce circuit, le CCAS invite régulièrement Les Amis du Zeybu à présenter La boucle solidaire au sein de sa propre épicerie solidaire. Une action d'information qui permet de garantir la mixité sociale souhaitée et « *d'expliquer un fonctionnement qui peut paraître de premier abord un peu complexe et loin des repères habituels des familles précaires* », reconnaît Jean-Jacques Pierre.

Produits de qualité

La Boucle solidaire privilégie l'approvisionnement en circuit court, ayant constitué autour d'elle un solide réseau de producteurs locaux. « *Le respect du circuit court est un de nos principes, néanmoins, nous n'en faisons pas un dogme. Nous pouvons aussi faire appel à des producteurs plus lointains mais dont les conditions de production et de transport nous semblent de qualité. Également, nous avons, par exemple, un partenariat avec un producteur breton de sardines car ce dernier se montre particulièrement généreux en dons* », nuance le fondateur de la structure. Les Amis du Zeybu aimeraient voir éclore sur l'ensemble du territoire français d'autres Boucles solidaires, structures à la fois auto-gérées et luttant contre l'entre-soi.



« LA LUTTE CONTRE LE GASPILLAGE ALIMENTAIRE LA LUTTE CONTRE LA PRÉCARITÉ ALIMENTAIRE DANS UN CERCLE VERTUEUX »



ENTRETIEN AVEC LAURENCE CHAMPIER, DIRECTRICE GÉNÉRALE DE LA FÉDÉRATION DES BANQUES ALIMENTAIRES, PREMIER RÉSEAU D'AIDE ALIMENTAIRE EN FRANCE.

Quel rôle jouent les banques alimentaires dans la lutte contre le gaspillage alimentaire ?

Laurence Champier : Depuis près de quarante ans, les banques alimentaires jouent un rôle important dans la lutte contre le gaspillage alimentaire en récupérant des denrées qui n'auraient pas été consommées. La lutte contre le gaspillage vient ainsi alimenter la lutte contre la précarité alimentaire dans un cercle vertueux. Il faut voir les banques alimentaires comme une plateforme logistique de l'aide alimentaire solidaire. Nous rassemblons 79 banques alimentaires et 108 entrepôts, ce qui nous permet d'assurer une couverture quasi-totale du territoire, Outre-mer compris. Environ 75% de ce que nous redistribuons est récupéré auprès de la grande distribution, des producteurs ou *via* des dons. Un volume qui est à la hausse grâce aux dispositions de la loi Garot de 2016 (loi Egalim). Il est important de rappeler que la nourriture récupérée est une nourriture de qualité et que si elle ne peut être vendue pour des questions de normes, elle est, bien entendu, tout à fait consommable.

Quelle est la place des CCAS dans cette organisation ?

LC : Nos 5 400 partenaires, dont les CCAS, font le lien entre les banques alimentaires et le public concerné. Il y a 4,5 millions de personnes en situation de précarité alimentaire en France et nous pouvons ainsi être présents auprès d'environ la moitié d'entre elles. Pendant que nous nous chargeons de l'approvisionnement, nos partenaires peuvent être mobilisés sur l'accompagnement du public en difficulté. Les CCAS, les épicerie solidaires ou encore des associations vont bien au-delà de la distribution d'aliments et organisent, par exemple, des ateliers pour apprendre à mieux utiliser ces ressources. Les CCAS nous sont indispensables car ils sont en proximité avec le public. Je pense, entre autres exemples, à l'engagement du CCAS de Guéret (Creuse) qui a ouvert en 2018 l'épicerie solidaire *Papote et mijote* disposant d'une cuisine pour travailler sur l'éducation au goût, les bénéficiaires ne sachant pas toujours quoi faire des aliments proposés. A travers ces ateliers, il est possible de

LES CCAS, LES ÉPICERIES SOLIDAIRES OU ENCORE DES ASSOCIATIONS VONT BIEN AU-DELÀ DE LA DISTRIBUTION D'ALIMENTS ET ORGANISENT, PAR EXEMPLE, DES ATELIERS POUR APPRENDRE À MIEUX UTILISER CES RESSOURCES.

renforcer le lien social ou encore d'avoir un impact sur la santé. Nous soutenons des projets locaux, notamment en secteur rural, comme des camions de cuisine itinérants.

L'organisation en circuits courts est-elle possible dans le cadre de l'aide alimentaire ?

LC : Nous faisons du « *circuit court* » avant même que cette expression ne soit employée ! Tous nos adhérents ont, depuis des années, développé et entretenu un réseau local auprès duquel ils font de la « *ramasse* ». Et quand nous avons des dons exceptionnels à redistribuer, nous nous organisons de la façon la plus rationnelle possible.

Comment évaluez-vous l'impact de l'évolution des fonds européens sur l'aide alimentaire en France ?

LC : Le *Fonds européen d'aide aux plus démunis* (FEAD), qui vient en aide à 16 millions d'Européens, devrait être fondu, en 2021 dans un *Fonds social européen* (FSE+). A l'occasion de cette évolution, qui est toujours en cours de réglage à l'échelle de l'Union européenne, nous craignons une diminution de 50% de l'aide européenne attribuée à la France. Cette aide représente aujourd'hui environ 24% des ressources des banques alimentaires, des stocks de produits non périssables donc essentiels, comme des pâtes, que nous avons plus de mal à collecter sur le territoire français. Néanmoins, malgré cette menace, nous restons combattifs avec les autres grands acteurs de l'aide alimentaire pour affirmer l'importance de préserver cette aide.

INTÉGRER

LES NOUVELLES MOBILITÉS



DES CCAS INFORMENT LEURS PUBLICS SUR LES NOUVELLES FORMES DE MOBILITÉS OU LES INTÈGRENT DANS LEURS DISPOSITIFS D'ACCOMPAGNEMENT.

Au CCAS de la ville de Dijon (Côte-d'Or, 157 000 hab.), Fabrice Schoutith, responsable de la Maison des seniors, a intégré la question des nouvelles mobilités dans les « *Après-midis thématiques* » organisés chaque mois, ouverts à tous, seniors, familles et proches. « *On y parle tri sélectif, révision du code de la route ou encore de la défense face aux arnaques commerciales. Le sujet des nouvelles mobilités, comme l'autopartage, me semble avoir sa place dans ce dispositif d'information sur la vie quotidienne. Pour les seniors, l'autopartage demande un temps d'acculturation pour acquérir de nouveaux réflexes* », explique-t-il. Le responsable a fait appel à la société Citiz, spécialisée dans la location de véhicules en autopartage, pour animer cette séance.

A Angers (Maine-et-Loire, 153 000 hab.), le CCAS fait également appel à Citiz pour la location de voitures proposées en autopartage. Ces véhicules permettent à des bénévoles de transporter les personnes hébergées dans des résidences autonomie sur des lieux d'activités et d'animations diverses, dans un objectif de lutte contre l'isolement. « *L'autopartage vient compléter notre palette de moyens de transports et évite d'utiliser systématiquement des véhicules conventionnés* », précise Peggy Latour, animatrice référente de l'Espace seniors, « *la formule de l'accompagnement en autopartage est très satisfaisante. Le bénévole assiste à l'animation avec le public accompagné puis organise le retour en résidence. On va au-delà du simple transport.* »

PAROLES D'EXPERT

Les nouveaux services de mobilité, une réponse fine aux problématiques de déplacements

Pour les collectivités, et c'est également le cas pour les CCAS, un défi majeur de notre époque est l'offre de solutions de mobilité. Il s'agit de répondre à l'évolution des besoins, mais aussi de lutter contre le réchauffement climatique, la pollution de l'air, et tout cela avec des budgets contraints. Parmi les solutions efficaces qui se développent, il y a notamment le retour du vélo dans les villes et les campagnes, les transports à la demande, mais aussi bien sûr le covoiturage et l'autopartage. L'autopartage Citiz est un bon exemple d'une recherche de solution pertinente pour les territoires, innovante et pragmatique. Les voitures Citiz sont accessibles en libre-service et partagées par des utilisateurs successifs, pour une ou plusieurs heures. Ce système a été créé il y a près de 20 ans par des habitants, puis développé sur tout le territoire en étroite relation avec les collectivités. Aujourd'hui présent dans plus de 140 communes en France, il offre une solution tant pour optimiser les déplacements des agents des collectivités, que pour les habitants qui ne disposent pas de voiture. Il peut également servir pour le transport solidaire, pour les livraisons, etc. La flotte de véhicules est pensée pour répondre à différents types de besoin, de la citadine pour un simple rendez-vous au minibus pour les sorties en groupe, ou des utilitaires pour du matériel. Citiz s'implique également pour le transport de personnes en fauteuil roulant grâce à des véhicules spécialement équipés. Enfin, plusieurs collectivités mettent directement à disposition leurs véhicules pour les transformer en Citiz, ce qui offre un effet levier et d'exemplarité pour le service.

JEAN-BAPTISTE SCHMIDER

PDG DU RÉSEAU CITIZ

UN MINIBUS PARTAGÉ POUR CHANGER D'HORIZON



DEPUIS PLUS DE DIX ANS, LA COMMUNE DU PELLIRIN (LOIRE ATLANTIQUE, 5 400 HAB.), PROPOSE AUX HABITANTS SANS MOYEN DE LOCOMOTION DE SE DÉPLACER À BORD D'UN MINIBUS QUI EST ÉGALEMENT MIS À DISPOSITION D'ASSOCIATIONS.

Depuis 2009, date de son entrée en service, le planning du Pelliri'bus, un minibus à destination des habitants du Pellerin en difficulté de mobilité, notamment des personnes âgées, conduit par des bénévoles, n'a cessé de se remplir : tous les jeudis et samedis matin, il sert de navette pour faire les courses ; un lundi par mois, il permet aux bénéficiaires d'aller au cinéma, et deux fois par mois, il s'aventure hors de la commune pour des sorties jusqu'à Pornic ou Saint-Nazaire. « Depuis quelques mois, nous avons élargi l'amplitude horaire de ces sorties pour en faire des journées complètes de dépaysement et de convivialité, avec déjeuner au restaurant. Nous pouvons compter sur le chauffeur bénévole du jour pour assurer l'animation de ces temps

LE PELLIRI'BUS
A TOTALEMENT
PROUVÉ SON UTILITÉ
EN MATIÈRE DE
DÉPLACEMENT, DU FAIT
QUE NOTRE COMMUNE
EST TRÈS ÉTENDUE,
COMME EN CE QUI
CONCERNE LE MAINTIEN
DU LIEN SOCIAL

d'échange », précise Marie-Christine Curaudeau, adjointe au maire, déléguée aux affaires sociales. L'accès au Pelliri'bus (capacité de 9 places) est gratuit et inconditionnel, même si, faute de place, les bénéficiaires ne peuvent pas participer à toutes les sorties à la journée. Longtemps prêté par un supermarché au CCAS sur la base d'une action de mécénat d'entreprise, le véhicule a été racheté par la commune, qui, à son tour, en fait bénéficier des associations, sportives ou d'éducation populaire, ces dernières ne déboursant que les frais d'essence. « Le Pelliri'bus a totalement prouvé son utilité en matière de déplacement, du fait que notre commune est très étendue, comme en ce qui concerne le maintien du lien social », se félicite l'élue.



DIDIER SCELLIER
DIRECTEUR GÉNÉRAL
DE PTV FRANCE

PAROLES D'EXPERT

Aide à domicile : la technologie au service des citoyens et de l'environnement

Au cœur des collectivités, les métiers d'aide à domicile sont devenus essentiels et l'actualité a mis en exergue le rôle prépondérant de ces professionnels, les aidants, qui permettent aux administrés les plus fragiles et dépendants d'être soutenus dans leur quotidien. Pour notre société, il est question de bienveillance et de solidarité citoyenne. Pour les centres d'action sociale impliqués, il s'agit d'accompagner et de faciliter le travail des aidants au service des bénéficiaires, tout en réduisant au mieux l'impact environnemental de ces activités en croissance régulière.

Conscient de cet enjeu sociétal et fort de son expérience dans le domaine de la mobilité des personnes, PTV Group propose aux centres communaux et intercommunaux d'action sociale des solutions technologiques vertueuses et performantes, avec à la clef des gains de qualité indéniables : gain de temps au profit des bénéficiaires, gain de disponibilité pour le personnel aidant mais aussi réduction de l'empreinte carbone en optimisant les déplacements du personnel.

C'est le cas d'un logiciel d'optimisation de tournées qui s'inscrit durablement dans l'amélioration continue des opérations. Grâce à des tournées mieux pensées et plus compactes, le personnel mobile passe moins de temps sur la route et plus de temps auprès des personnes pour assurer sa mission. Un atout majeur pour les collectivités territoriales qui veillent à maîtriser leur bilan carbone et l'efficacité des services d'aide à domicile proposés à leurs administrés.

Pour mes déplacements, j'ai citiz !



Les voitures partagées Citiz sont accessibles en libre-service 24h/24, pour une heure, un jour, ou plus. De la citadine au minibus, elles sont idéales pour des trajets occasionnels à réguliers, les rendez-vous, visites, achats, livraisons, transports de personnes, etc.

Facile et économique, l'autopartage Citiz est une solution de mobilité accessible à toutes et tous, particuliers comme professionnels. Les services d'autopartage Citiz s'adaptent aux besoins des territoires : emplacements sur-mesure, optimisation de flottes, véhicules adaptés...

Contactez votre équipe locale Citiz pour étudier votre situation !

 **citiz**
www.citiz.coop



COMMENT LES ÉLUS PEUVENT-ILS SENSIBILISER ET IMPLIQUER LES CITOYENS, NOTAMMENT LES PLUS FRAGILES, À L'ENJEU ENVIRONNEMENTAL ?



LA RÉPONSE DE SYLVIA BECERRA, SOCIOLOGUE ET CHARGÉE DE RECHERCHE AU CNRS.

“ La dimension financière ne doit effectivement pas être négligée car les préoccupations de court terme liées au pouvoir d'achat l'emportent bien souvent sur les enjeux environnementaux, à plus long terme. Les élus doivent donc aller à la rencontre des populations, notamment les plus précaires, pour dialoguer et mieux connaître leurs pratiques et les conditions auxquelles elles seraient prêtes à participer plus activement à l'effort collectif de préservation de la planète. Je crois aussi beaucoup aux associations de quartier, apolitiques, pour informer et organiser des débats.

Prenons l'exemple des territoires confrontés à des problématiques d'inondations récurrentes : pourquoi ne pas saisir l'opportunité, quelques mois après une crise, de faire s'exprimer les habitants ? Les élus pourraient créer des blogs, organiser des réunions de quartier..., y compris pour recueillir les initiatives et les bonnes idées des citoyens.

La proximité est un élément majeur. Lorsque surgit dans l'actualité la question des métaux lourds ou des pesticides, les citoyens se sentent-ils autant concernés que les personnes qui vivent à la campagne à côté du champ d'un agriculteur qui réalise des épandages quotidiennement et dont la santé peut être plus facilement affectée ?

Malheureusement, ce sont le plus souvent les crises qui accélèrent la prise de conscience et les changements de comportements. Si la menace est lointaine, nul ne se sent dans l'obligation d'agir. Si elle touche nos proches, chacun comprend mieux la dimension du problème.

Une position politique forte est également nécessaire au changement. Le confinement lié à la propagation du Covid-19 est par exemple une réponse forte du gouvernement à l'indiscipline de ceux qui ne se sentent « pas concernés » par l'épidémie. Vivre ce type d'expériences est aussi une façon d'apprendre. Et nombre de réglementations répondent à ce principe. Souvenons-nous du port obligatoire de la ceinture de sécurité. Ce n'est que lorsque la sanction est tombée que la loi a été appliquée. Souvent c'est après une expérience tangible - l'amende, la maladie ou l'accident, etc. - que surviennent des changements de comportements.

Les pouvoirs publics pourraient aussi mieux intégrer l'importance des médias et des réseaux sociaux dans la diffusion de l'information. En Equateur, par exemple, où j'ai beaucoup travaillé, l'Institut de géophysique de l'Ecole Nationale Polytechnique a créé une page Facebook sur laquelle il publie des informations sur la situation des volcans et les risques de séismes. Les sites officiels et les communes devraient donc davantage s'adapter à ces modes de communication contemporains et diffuser des informations environnementales sur les réseaux sociaux, pour sensibiliser mais aussi pour lutter contre la désinformation.

Pensons enfin aux jeunes qui ont été formés sur ces sujets à Sciences Po ou dans les universités. Il existe par exemple à l'Institut d'Etudes Politiques de Toulouse, un master intitulé « risques, science, environnement et santé » (lire l'encadré). Les jeunes diplômés ont un rôle à jouer dans les communes et ce vivier est sans doute insuffisamment exploité par les élus. ”

GÉNÉRATION GRETA

LE DIPLÔME « RISQUES, SCIENCE, ENVIRONNEMENT ET SANTÉ » A ÉTÉ CRÉÉ IL Y A DOUZE ANS À SCIENCES-PO TOULOUSE PAR JULIEN WEISBEIN, MAÎTRE DE CONFÉRENCES ET CHERCHEUR AU LABORATOIRE DES SCIENCES SOCIALES DU POLITIQUE.

“ Le point fort de cette formation est l'interdisciplinarité. La thématique des risques est abordée sous différents aspects - environnemental, sanitaire, industriel... - et chaque risque est décliné sous les angles juridiques, sociologiques, économiques, politiques... Nos étudiants créent ainsi souvent des ponts là où les spécialistes n'en voient pas.

Dans des ateliers dits « méthodologiques », qui sont au cœur de la formation, beaucoup d'élus nous passent commande. Ce fut par exemple le cas de Toulouse Métropole.

Parmi les sujets émergents figurent les questions climatiques. Les étudiants réalisent actuellement une enquête pour l'association

« notre affaire à tous » qui attaque en justice les pouvoirs publics pour inaction.

Si les demandes d'inscription à ce Master ont explosé depuis deux ans, le profil des étudiants a lui aussi évolué. Ils sont plus politisés et plus revendicatifs. Les inégalités sociales nous préoccupent également beaucoup car une personne qui cumule les difficultés sociales est généralement aussi plus exposée aux risques environnementaux. D'ailleurs tous mes étudiants ont pris fait et cause il y a deux ans pour les gilets jaunes. Ils ont beaucoup questionné l'impact des obligations environnementales en fonction des inégalités sociales. ”

la Q/R

La protection de l'environnement dans l'achat public

Selon l'Observatoire économique de la commande publique (données 2018), seuls 13,6 % des marchés publics conclus sur l'année 2018 ont pris en compte une dimension environnementale dans leur objet et/ou leurs spécifications techniques et/ou leurs conditions d'exécution. Si cette proportion est légèrement supérieure à celle constatée en 2015 (11,8%), on est encore très loin de l'objectif de 20% à horizon 2020 fixé par l'Etat dans le plan national d'action pour les achats durables 2015-2020.

Pourtant, le droit de la commande publique fournit aux acteurs publics tout un panel d'outils juridiques pour inscrire leurs achats de travaux, de fournitures et de services dans une démarche de protection de l'environnement.

Les enjeux environnementaux doivent tout d'abord être pris en compte par les acheteurs dès le stade de la **définition de la nature et de l'étendue des besoins à satisfaire**. Il s'agit même d'une obligation imposée par le code de la Commande publique (art. L. 2111-1 pour les marchés publics, art. L. 3111-1 pour les contrats de concession).

Les résultats de cette réflexion doivent ensuite être formalisés au sein du projet de contrat en **spécifications techniques** définissant les caractéristiques des travaux, fournitures ou services faisant l'objet du contrat (CCP, art. L. 2111-2), par exemple sous la forme de prescriptions relatives à la qualité environnementale et sanitaire des matériaux employés, à la gestion des nuisances et des déchets ainsi qu'aux économies d'énergie, sous réserve toutefois qu'elles soient justifiées par l'objet du contrat (CCP, art. R. 2111-4).

L'acheteur peut également intégrer au projet de contrat des **conditions d'exécution** contribuant à la protection de l'environnement, comme par exemple la livraison par un mode de transport peu polluant, le recours à des matériaux d'emballage réutilisables ou recyclables, la récupération et la valorisation par le fournisseur des déchets occasionnés par l'utilisation du produit, etc.¹, sous réserve là encore qu'elles soient justifiées par un lien avec l'objet du marché.

En outre, il peut être exigé que le futur titulaire détienne certains **labels**, sous réserve qu'il soit permis aux candidats ne pouvant les obtenir d'apporter par d'autres moyens appropriés la preuve qu'ils remplissent les caractéristiques exigées par l'acheteur (CCP, art. R. 2111-12 à R. 2111-17).

Par ailleurs, l'acheteur peut définir dans les documents de la consultation des **critères d'attribution** qui lui permettront de comparer, au stade de la mise en concurrence, la valeur environnementale des offres proposées, sous réserve que ces critères soient non discriminatoires et liés à l'objet du contrat ou à ses conditions d'exécution (CCP, art. R. 2152-7 pour les marchés publics, L. 3124-5 pour les contrats de concession). S'agissant des marchés publics, il faut prévoir *a minima* un critère prenant en compte soit le prix d'achat, soit le coût du cycle de vie, c'est-à-dire l'ensemble des coûts générés par le produit en question tout au long de son existence (exemples : coût des émissions de gaz à effet de serre et d'autres émissions polluantes)². Ce critère d'analyse financière peut être complété par d'autres critères analysant les externalités environnementales du produit qui ne sont pas monétisables (exemples : pollution générée par le produit au stade de sa fabrication, de son utilisation et/ou de son élimination). En revanche, les critères fondés sur la seule proximité géographique du titulaire sont à éviter dès lors qu'ils sont susceptibles d'être discriminatoires à l'encontre des entreprises les plus éloignées³ et de ne pas être réellement en lien avec l'objet du contrat ou ses conditions d'exécution⁴.

Enfin, une fois le contrat conclu, il revient à l'acheteur de veiller à ce que le titulaire respecte ses engagements, notamment en matière environnementale, et de faire application des pénalités prévues par le contrat en cas de manquement.

Dans les cas où l'utilisation des outils juridiques précités nécessite des compétences techniques, financières ou juridiques dont l'acheteur ne dispose pas en interne, celui-ci peut s'adjoindre, dans le cadre d'un marché d'assistance à maîtrise d'ouvrage, les services d'intervenants extérieurs spécialisés dans le domaine visé, que ce soit pour auditer les contrats existants afin d'identifier les marges de progression, réaliser des études préalables, définir le/les besoin/s, rédiger les documents de la consultation, conduire la procédure concurrentielle ou encore suivre l'exécution du contrat.

GUILLAUME GAUCH – AVOCAT ASSOCIÉ

ROMAIN MILLARD – AVOCAT

SEBAN & ASSOCIÉS

de l'UNCCAS

**Pôle
Politiques
Sociales**

¹ CONSEIL ÉCONOMIQUE, SOCIAL ET ENVIRONNEMENTAL, COMMANDE PUBLIQUE RESPONSABLE : UN LEVIER INSUFFISAMMENT EXPLOITÉ, MARS 2018.

² RÉP. MIN. N° 19968 : JO AN 27 AOÛT 2019, P. 7760.

³ REP. MIN. QE N° 10874, JO SÉNAT, 29 NOVEMBRE 2009.

⁴ CE, 12 SEPTEMBRE 2018, DÉPARTEMENT DE LA HAUTE-GARONNE, N° 420585.



ANDRÉ VIOLA

PRÉSIDENT DU CONSEIL
DÉPARTEMENTAL DE L'AUDE,
PRÉSIDENT DE LA DÉLÉGATION
FRANÇAISE AU COMITÉ DES
RÉGIONS

LES TERRITOIRES LOCAUX, ACTEURS MAJEURS DES TRANSITIONS ÉCOLOGIQUES ET DURABLES

ANDRÉ VIOLA EST PRÉSIDENT DU CONSEIL DÉPARTEMENTAL DE L'AUDE ET PRÉSIDENT DE LA DÉLÉGATION FRANÇAISE AU COMITÉ DES RÉGIONS.

“

Le monde change à la fois continuellement et parfois brusquement. Pour accompagner les transitions écologiques et mettre en œuvre des politiques publiques et incitatives de développement durable, les collectivités territoriales sont un niveau d'intervention pertinent, entre initiatives individuelles et action des gouvernements nationaux. Pour ce faire, elles doivent sortir du confort du connu et du stable, pour plus d'adaptabilité et de flexibilité. Elles savent le faire, comme elles le prouvent quotidiennement en ces temps de crise sanitaire mondiale du Covid-19 où des dispositifs dérogatoires au fonctionnement habituel sont légions pour répondre aux urgences du moment.

Demain, il faudra mobiliser cette capacité d'actions pour conduire les mutations dont notre monde a besoin. Et d'ores et déjà, fort heureusement, des initiatives existent, des pistes se font jour. Par exemple, dans mon département, nous avons élaboré, dans le cadre d'une approche participative associant les Audois, une stratégie à notre échelle pour contribuer au Plan Climat Energie Territorial. Cela nous a permis de fixer des objectifs et des mesures opérationnelles pour fonder de véritables politiques climatiques et énergétiques locales et sensibiliser les citoyens et l'ensemble des acteurs locaux à la lutte contre le changement climatique. Ce plan vise à limiter l'impact du territoire sur le climat en réduisant les émissions à effet de serre pour maîtriser la demande d'énergie, optimiser les émissions non énergétiques, renforcer l'efficacité énergétique et développer les énergies renouvelables. Il cherche aussi à réduire la vulnérabilité du territoire aux changements climatiques afin d'anticiper des conditions de vie différentes et d'organiser la gestion des risques économiques, environnementaux, sanitaires, industriels, sociaux.

Mais si ces actions demeurent isolées, si elles ne sont pas mutualisées, le changement profond que beaucoup appellent de leurs vœux n'aura pas lieu. Ou dans des délais beaucoup trop longs au regard de l'urgence climatique et écologique.

Cette capacité à partager des initiatives peut se mener au niveau européen afin qu'en découle une évolution de la réglementation. Car la législation adoptée au niveau européen se décline principalement, à 70%, au niveau des collectivités territoriales. Ainsi, plusieurs initiatives des collectivités sont directement mises en œuvre depuis l'échelon européen. Il en est ainsi de la convention des maires (Covenant of mayors) qui est le plus grand mouvement au monde pour des actions locales sur le climat et l'énergie. L'initiative rassemble désormais plus de 9 000 autorités locales et régionales dans 57 pays, s'appuyant sur les forces d'un mouvement multipartite mondial. La commission pour l'environnement, le changement climatique et l'énergie et celle sur la politique de cohésion territoriale et du budget de l'UE du Comité des Régions sont aussi des lieux d'échange et d'approfondissement des idées. Nous y discutons du Green Deal pour l'Europe et de la nécessité qu'il profite concrètement à nos concitoyens, nous examinons un projet d'avis sur le fonds pour une transition juste afin de soutenir les régions les plus touchées. Le rôle des collectivités est, précisément, de faire en sorte que la transition écologique apparaisse comme un changement où nous sommes tous gagnants. Il y a un million d'élus locaux en Europe, c'est une force extraordinaire d'entraînement, une véritable courroie de transmission avec nos concitoyens, leurs idées et leurs envies, si nous nous donnons la peine de relever ses défis. Et si, dans les instances nationales et internationales, nous sommes écoutés. Ce n'est pas malheureusement pas encore assez le cas.

Mais s'il fallait une preuve de l'efficacité et de l'implication des collectivités, la crise du Covid-19 nous la donne. En matière d'environnement, de développement harmonieux, de soutenabilité sociale, des idées fusent dans les collectivités, des solutions émergent du local. Écoutons-les, mobilisons-les pour œuvrer à un monde plus durable.”

Territoires du social

Le magazine de l'Unccas sur l'action social vous propose chaque mois :

- une **thématique d'actualité**
- des **brèves** sur des sujets variés
- une sélection de questions techniques posées par les **CCAS/CIAS**

Et toujours :



Le positionnement de l'Unccas
«On en pense quoi?»



Un sujet approfondi
«Focus»



Un RDV avec un professionnel
«L'interview du mois»

Abonnez-vous

10 numéros par an

+ 1 supplément
spécial congrès

Sur le site de l'Unccas :

www.unccas.org/bon-de-commande-des-editions-de-l-unccas
ou par mail : contact@unccas.org